Conditions générales et particulières de vente et d'utilisation ABYSSEA

En vigueur à compter du 15 juillet 2021

Les présentes conditions générales et particulières de vente font l'objet d'un affichage à l'entrée de l'établissement.

Conditions générales de vente

1- Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les opérations de vente conclues par le Centre aquatique. Selon le type de produit ou service, des conditions particulières s'appliquent.

2- Accès - Horaires d'ouverture

Les horaires et jours d'ouverture sont affichés à l'entrée de l'établissement. Ils varient selon les périodes de l'année.
Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par le site, l'usager devra dans un premier temps se présenter à l'accueil. Aucune vente ne pourra s'opérer par d'autre personne que les hôtesses de caisses.
Les usagers devront respecter les différents règlements intérieurs[1] en vigueur au sein de l'établissement sous peine de se voir l'accès à l'équipement refusé. L'exclusion de l'établissement pour inobservation d'un règlement intérieur ne donne pas droit à remboursement.
Deux fermetures techniques occasionnant la fermeture de bassins auront lieu chaque année. S'agissant d'un équipement public, une partie ou la totalité des installations pourra être temporairement inaccessible notamment en cas de manifestations spécifiques telles que des compétitions. Les usagers seront informés de ces différentes fermetures par voie d'affichage 45 jours avant.
Par ailleurs, des fermetures de bassins pourront être effectuées pour des raisons de sécurité et/ou d'exploitation.

3- Prix et paiement

Les tarifs s'entendent en euros et toutes taxes comprises.
Ils sont affichés à l'entrée de l'équipement.
Un justificatif devra être présenté pour pouvoir bénéficier des tarifs réduits pratiqués sur le site.
Les tarifs sont fixés par le propriétaire de l'équipement. De ce fait, ils sont susceptibles d'être modifiés.
Le Centre Aquatique accepte les espèces, les cartes des réseaux Carte Bleue, Visa, Eurocard/Mastercard (pour des montants supérieurs à 6.00€), les chèques bancaires ou postaux, les chèques vacances sans rendu monnaie à l'exception du paiement des abonnements pour lesquelles des conditions spécifiques de paiement sont prévues au sein des contrats d'abonnement.
Tous les règlements devront être effectués en € à l'ordre d'Abysséa.
Les cartes American Express ne sont pas acceptées.

4- Recommandation santé – hygiène et sécurité

Le Centre aquatique attire l'attention des usagers sur le fait que les activités et services proposés peuvent comporter des risques notamment l'aquagym, le fitness, le sauna, le hammam, la plongée. Ceux-ci sont donc formellement déconseillés à toute personne en mauvaise santé ou présentant des troubles d'ordre médicaux susceptibles de s'aggraver du fait de leur pratique (notamment problèmes cardiaques, respiratoires, osseux). N'oubliez pas de consulter votre médecin avant de pratiquer une activité sportive.
Le Centre aquatique se réserve le droit de prendre ou d'imposer toute mesure qui serait nécessaire pour garantir la sécurité de ses usagers et les conditions d'hygiène.

5- Assurances

Le Centre aquatique est assuré pour les dommages engageant sa responsabilité civile, celle de son personnel et de son encadrement. Sa responsabilité ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité telles que stipulées dans les règlements intérieurs des différents espaces, ou de l'utilisation inappropriée des installations et du matériel.
Les vestiaires du Centre aquatique ne font pas l'objet de surveillance ; l'usager ne peut y laisser ses affaires personnelles en dehors des casiers fermant à clé et prévus à cet effet.

6- Réclamations

Toute réclamation devra être formulée par écrit par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : Abysséa Route du Fond d'Orveau 86320 CIVAUX.

7- Loi informatique et libertés

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, les informations recueillies font l'objet d'un traitement par la société VM86320. Elles sont indispensables pour la gestion de votre dossier. Les destinataires des données sont les services administratifs. Le délai de conservation des données est de 1 an à compter de la fin de la relation contractuelle. Sur justificatif de votre identité, vous bénéficiez d'un droit d'information, d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, d'un droit à la limitation des traitements, à la portabilité sur les informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au Délégué à la Protection des Données à l'adresse mail suivante : dpo@vert-marine.com ou par courrier à l'adresse postale suivante : SAS VERT MARINE – A l'attention du Délégué à la Protection des Données - 4 rue de l'Industrie – 27930 GRAVIGNY. Vous bénéficiez également d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

[1] Ils sont librement consultables à l'entrée de l'équipement

Conditions générales et particulières de vente et d'utilisation ABYSSEA

En vigueur à compter du 15 juillet 2021

Conditions particulières de vente et d'utilisation

Espace piscine

Cet espace comprend :

- Bassin sportif de 25 m (4 lignes d'eau)
- Bassin balnéo-ludique avec jets massants et jeux d'eau
- Toboggan géant de 70m
- Pataugeoire
- En période estivale :
  - Bassin ludique avec boule à vagues
  - Pentagliss
  - Aire de jeux aquatiques

Les conditions particulières de vente et d'utilisation de ces produits et services sont définies ci-après.

1- Billetterie individuelle

Les personnes souhaitant avoir accès à l'espace aquatique doivent s'acquitter du droit d'entrée sur place à l'entrée du site. Les billets ne donnent lieu à aucun remboursement et sont valables uniquement le jour de l'achat.
Les commandes de billets en prévente bénéficient de tarifs spéciaux. Seuls les comités d'entreprise ou assimilés sont concernés par ce type de tarifs.
L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 3 ans, un tarif réduit est accordé aux enfants de moins de 12 ans, sur présentation d'un justificatif (carte d'identité, livret de famille).
Les enfants de moins de 8 ans ou ne sachant pas nager doivent impérativement être accompagnés d'une personne majeure dans l'eau.

2- Billetterie groupe

Les tarifs de groupes sont applicables aux catégories suivantes, sans effectif minimum (sur présentation d'un justificatif) :

- Les scolaires
- Les centres de loisirs
- Les associations

Afin que le tarif de groupe s'applique, une réservation validée par l'espace aquatique est impérative (voir procédure d'accueil des groupes).

3- Cartes 10 heures

La carte 10 heures a une durée de validité de 6 mois à compter de la date d'achat. Elle est nominative et individuelle. Le temps passé à l'intérieur se décompte à la minute. Si le solde restant est inférieur à 45 minutes, l'accès à l'établissement ne sera pas possible. Lorsque la date de validité est dépassée et que le solde n'est pas nul ou si le solde restant est insuffisant pour accéder à l'établissement, à condition de recharger la carte, le solde restant est cumulé.

4- Cartes 10 entrées

La carte de 10 entrées a une durée de validité de 6 mois à compter de la date d'achat. Plusieurs entrées peuvent être utilisées le même jour. Elle n'est pas nominative. Lorsque la date de validité est dépassée et que le solde n'est pas nul, à condition de recharger la carte, le solde restant est cumulé.

5- Cartes famille

Contre paiement, et présentation du livret de famille, une carte cartonnée sera remis à chaque membre de la famille (photos nécessaires pour chaque membre de la famille).
Sur présentation de cette carte, l'usager pourra profiter de tarifs préférentiels pour les entrées unitaires piscines.
Elle est valable 6 mois, renouvelable, à compter de sa date d'achat. Chaque membre de la famille peut utiliser sa carte individuellement.

6- Carnets CE

Contre paiement, est remis au représentant du bureau du comité d'entreprise, un ou plusieurs carnets de 50 tickets CE piscine. Sur chacun des tickets, le CE devra apposer son tampon. La validité des tickets CE est d'un an à compter de la date d'achat.

7- Activités

L'espace piscine propose des inscriptions à des activités pour les enfants et les adultes. Les modalités et conditions d'inscriptions sont décrites dans « le bulletin d'adhésion ».

8- Abonnements PASS

Les abonnements PASS proposés sont les suivants : PASS Fitness, PASS Aquaforme, PASS Balnéo, PASS Liberté, PASS Liberté Gold. Les conditions générales de vente de ces PASS sont indiquées dans les contrats.

Espace balnéo

Cet espace comprend :

- Rivière de jets massants
- Bassin aquagym (vélos immergés, …)
- Sauna
- Hammam
- 2 bains à remous

Les conditions particulières de vente et d'utilisation de ces produits et services sont définies ci-après.

1. Billetterie individuelle

Les personnes souhaitant avoir accès à l'espace balnéo doivent s'acquitter du droit d'entrée sur place à l'entrée du site. Les billets ne donnent lieu à aucun remboursement et sont valables uniquement le jour de l'achat.
Les commandes de billets en prévente bénéficient de tarifs spéciaux. Seuls les comités d'entreprise ou assimilés sont concernés par ce type de tarifs.
L'entrée est réservée aux personnes majeures.

2. Cartes 10 entrées

La carte de 10 entrées a une durée de validité de 6 mois à compter de la date d'achat. Plusieurs entrées peuvent être utilisées le même jour. Elle n'est pas nominative. Lorsque la date de validité est dépassée et que le solde n'est pas nul, à condition de recharger la carte, le solde restant est cumulé.

3. Carnets CE

Contre paiement, est remis au représentant du bureau du comité d'entreprise, un ou plusieurs carnets de 20 tickets CE balnéo.
Sur chacun des tickets, le CE devra apposer son tampon. La validité des tickets CE est d'un an à compter de la date d'achat.

4. Activités

L'espace balnéo propose des inscriptions à des activités pour les adultes. Les modalités et conditions d'inscriptions sont décrites dans « le bulletin d'adhésion ».

5. Abonnements PASS

Les abonnements PASS proposés sont les suivants : PASS Fitness, PASS Aquaforme, PASS Balnéo, PASS Liberté, PASS Liberté Gold. Les conditions générales de vente de ces PASS sont indiquées dans les contrats.

Espace fitness

Cet espace comprend une salle équipée d'appareils de cardio-training et de musculation

Les conditions particulières de vente et d'utilisation de ces produits et services sont définies ci-après.

1. Billetterie individuelle

Les personnes souhaitant avoir accès à l'espace fitness doivent s'acquitter du droit d'entrée sur place à l'entrée du site. Les billets ne donnent lieu à aucun remboursement et sont valables uniquement le jour de l'achat.
L'entrée est réservée aux personnes majeures.

2. Abonnements PASS

Les abonnements PASS proposés sont les suivants : PASS Fitness, PASS Liberté, PASS Liberté Gold. Les conditions générales de vente de ces PASS sont indiquées dans les contrats.

Espace plongée

Cet espace comprend :

- Fosse de 20m avec bassin d'approche de 5m
- Salle de cours

Les conditions particulières de vente et d'utilisation de ces produits et services sont définies ci-après.

1. Billetterie individuelle

Les personnes souhaitant avoir accès à l'espace plongée doivent s'acquitter du droit d'entrée sur place à l'entrée du site. Les billets ne donnent lieu à aucun remboursement et sont valables uniquement le jour de l'achat.
L'entrée est réservée aux personnes de plus de 8 ans.

2. Cartes 10 entrées

La carte de 10 entrées a une durée de validité d'un an à compter de la date d'achat. Plusieurs entrées peuvent être utilisées le même jour. Elle n'est pas nominative. Lorsque la date de validité est dépassée et que le solde n'est pas nul, à condition de recharger la carte, le solde restant est cumulé.

3. Activités

L'espace plongée propose des inscriptions à des activités pour les enfants et les adultes. Les modalités et conditions d'inscriptions sont décrites dans « le bulletin d'adhésion ».

Espace bowling

Cet espace comprend :

- Bar
- 8 pistes de bowling

Les conditions particulières de vente et d'utilisation de ces produits et services sont définies ci-après.

1. Billetterie individuelle

Les personnes souhaitant avoir accès à l'espace bowling doivent s'acquitter du droit d'entrée sur place à l'entrée du site. Les billets ne donnent lieu à aucun remboursement et sont valables uniquement le jour de l'achat.
Les commandes de billets en prévente bénéficient de tarifs spéciaux. Seuls les comités d'entreprise ou assimilés sont concernés par ce type de tarifs.

2. Carnets CE

Contre paiement, est remis au représentant du bureau du comité d'entreprise, un ou plusieurs carnets de 50 tickets CE bowling.
Sur chacun des tickets, le CE devra apposer son tampon. La validité des tickets CE est d'un an à compter de la date d'achat.

Espace détente

Cet espace comprend :

- Cabine avec lit hydromassant
- (Cabine de soins : intervenant indépendant)

Les conditions particulières de vente et d'utilisation de ces produits et services sont définies ci-après.

4. Billetterie individuelle

Les personnes souhaitant avoir accès à l'espace détente doivent s'acquitter du droit d'entrée sur place à l'entrée du site. Les billets ne donnent lieu à aucun remboursement et sont valables uniquement le jour de l'achat.
L'entrée est réservée aux personnes de plus de 18 ans.

5. Cartes 10 entrées

La carte de 10 entrées a une durée de validité d'un an à compter de la date d'achat. Plusieurs entrées peuvent être utilisées le même jour. Elle n'est pas nominative. Lorsque la date de validité est dépassée et que le solde n'est pas nul, à condition de recharger la carte, le solde restant est cumulé.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE
VENTE EN LIGNE

La société VERT MARINE est en charge de la gestion de le centre multi-activités Abysséa à Civaux par un contrat de délégation de service public qui la lie avec la Commune de Civaux. Conformément au contrat de délégation de service public, la société VM86320 s'est substituée à la société Vert Marine pour l'exploitation de cet équipement.

Les présentes conditions générales de vente sont conclues entre :

D'une part la société VM86320, au capital de 8000,00 €, ayant son siège situé au Route de Fond d'Orveau 86320 Civaux représentée par Philippe Boissier en sa qualité de Directeur régional

nommée ci-après « Le vendeur »

Et

D'autre part par toute personne physique ou morale souhaitant procéder à un achat via le site internet https://www.vert-marine.com/abyssea/ accessible depuis le site internet www.vert-marine.com

dénommée ci-après « l'acheteur ».

Article 1- Objet

Les présentes conditions générales de vente visent à définir les relations contractuelles entre le vendeur et l'acheteur concernant l'achat de services effectué sur le site internet du vendeur concernant des prestations de services proposées à la piscine Abysséa via l'adresse suivante https://www.vert-marine.com/abyssea/ accessible également via le site internet www.vert-marine.com rubrique « réservation et achat ». En commandant sur le site, l'acheteur s'engage à respecter sans aucune restriction ni réserve, les clauses des présentes conditions générales et toutes les dispositions nouvelles qui pourraient être imposées par les circonstances et adoptées dans l'intérêt du vendeur et de ses usagers.

Le vendeur se réserve la faculté d'adapter ou de modifier les présentes Conditions Générales de Vente à tout moment. En cas de modification, les conditions générales de vente sont celles en vigueur à la date de la commande par l'acheteur.

Article 2 – Caractéristiques des biens et des services proposés

Les services proposés par le vendeur sont ceux figurant à l'adresse suivante : https://www.vert-marine.com/abyssea/ accessible également via le site internet www.vert-marine.com rubrique « réservation et achat ». Ils sont proposés dans la limite des entrées ou des séances disponibles. Dans l'éventualité d'une indisponibilité du service après passation de la commande, le vendeur s'engage à en informer l'acheteur par email. La commande sera automatiquement annulée et aucun débit bancaire ne sera effectué. Le vendeur invite l'acheteur à se reporter à la description précise du service et à ses conditions générales d'utilisation afin d'en connaître les caractéristiques précises. La vente en ligne des services précités est réservée aux acheteurs qui résident en France métropolitaine.

Article 3 – Prix

Les prix des services proposés par le vendeur sur le site de la piscine Abysséa sont indiqués en euros toutes taxes comprises. Les tarifs sont fixés en accord par la Commune de Civaux. De ce fait, ils sont susceptibles d'être modifiés à tout moment. Toutefois, les services seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de la validation de votre commande.

Article 4 – Commande

Les commandes ont lieu via le site internet www.vert-marine.com rubrique "réservation et achat" ou directement à l'adresse suivante : https://www.vert-marine.com/abyssea/ L'acheteur déclare être âgé d'au moins 18 ans et avoir

la capacité juridique ou être titulaire d'une autorisation parentale lui permettant d'effectuer des achats sur le site. L'acheteur possédant déjà une carte achetée sur le site de la piscine Abysséa VM86320 peut la recharger via le site internet dans la mesure où il s'agit exactement du même service que celui initialement acheté. La création de carte n'est pas disponible pour la vente en ligne, seulement les rechargements et toutes les entrées unitaires ou les entrées à la séance pour les activités. Dans tous les cas, l'acheteur qui souhaite acheter un service doit obligatoirement :
- Remplir la fiche d'identification sur laquelle il indiquera toutes les coordonnées et éventuellement les justificatifs demandés ;
- Ajouter dans son panier toutes les références des services choisis ;
- Valider sa commande après l'avoir vérifiée et avoir corrigé les éventuelles erreurs ;
- Effectuer le paiement dans les conditions prévues ;
- Confirmer sa commande et son règlement.

La confirmation de la commande entraîne acceptation des présentes conditions générales de vente. L'ensemble des données fournies et la confirmation enregistrée vaudront preuve de la transaction. Le vendeur communiquera à l'acheteur par email la confirmation de sa commande enregistrée.

Article 5 – Délai de rétractation
Conformément aux dispositions légales en vigueur, l'acheteur dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter de l'acceptation de l'offre de prestation de service pour exercer son droit de rétractation auprès du vendeur sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité à l'adresse suivante : https://www.vert-marine.com/abyssea/
À cette fin, l'abonné(e) pourra utiliser le modèle de formulaire de rétractation disponible sous le lien suivant : https ://vert-marine.com/abyssea/formulaire-retractation
Toutefois, le droit de rétractation ne peut pas être exercé pour les prestations de services dont l'exécution a commencé avec l'accord de l'acheteur avant la fin du délai de quatorze jours. En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix du ou des services achetés sera remboursé.

Article 6 – Réclamations

6.1 Toute réclamation devra être formulée par écrit par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : Abysséa– Route du Fond d'Orveau – 86320 Civaux.

6.2 Par ailleurs, la Commission Européenne a mis en place une plateforme gratuite de règlement extrajudiciaire des litiges en ligne. En vue du règlement d'un litige avec un professionnel, les consommateurs disposent de la faculté de recourir à une médiation par le biais de cette plateforme européenne, qu'ils soient situés sur le sol national ou sur celui de l'Union Européenne.

Cette plateforme est disponible sous le lien suivant : *https://ec.europa.eu/consumers/odr*

Article 7 – Paiement
Le prix facturé à l'acheteur est le prix indiqué sur la confirmation de commande. Le prix des services est payable :

- Soit au comptant au jour de la commande effective par carte bancaire (Visa, Mastercard, American Express, autres cartes bleues) via un site sécurisé « Mercanet essentiel ».
- Soit par prélèvement sur une carte bancaire, via le prestataire de solution de paiement en ligne. Le paiement s'effectuera à terme échoir, lors de la souscription de l'abonnement puis mensuellement à date fixe jusqu'à résiliation de l'abonnement.

L'acheteur accède à un espace dédié mis à disposition par Stripe/BNP Paribas, lequel assure la sécurité et l'enregistrement de l'ordre de paiement. A cet égard, l'acheteur reconnaît expressément que la communication de son numéro de carte bancaire au vendeur vaut autorisation de débit de son compte à concurrence des services commandés.

La commande validée par l'acheteur ne sera considérée effective que lorsque les centres de paiement concernés auront donné leur accord. En cas de refus desdits centres, la commande sera automatiquement annulée et l'acheteur sera prévenu par courrier électronique.

Le site internet du vendeur fait l'objet d'un système de sécurisation avec une authentification par login et mot de passe.

Article 8 – Traitement des données personnelles
Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, les informations recueillies font l'objet d'un traitement par la société VM86320. Elles sont indispensables pour à l'enregistrement et au suivi de la commande. Les destinataires des données sont les services administratifs. Le délai de conservation des données est de 5 ans à compter de la commande. Toutefois, ce délai est porté à 10 ans lorsque la commande porte sur une somme égale ou supérieure à un montant fixé par décret. Sur justificatif de votre identité, vous bénéficiez d'un droit d'information, d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, d'un droit à la limitation des traitements, à la portabilité sur les informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au Délégué à la Protection des Données à l'adresse mail suivante : dpo@vert-marine.com ou par courrier à l'adresse postale suivante : SAS VERT MARINE – A l'attention du Délégué à la Protection des Données - 4 rue de l'Industrie – 27930 GRAVIGNY. Vous bénéficiez également d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Article 9 – Archivage
Conformément à la législation en vigueur, lorsque le contrat porte sur une somme égale ou supérieure à un montant fixé par décret, le vendeur assure la conservation de l'écrit qui le constate pendant un délai déterminé par ce même décret et en garantit à tout moment l'accès à son cocontractant si celui-ci en fait la demande.

Article 10 – Règlement des différends
En cas de difficulté sur l'interprétation ou l'exécution de la convention de mise à disposition, les parties s'efforceront de résoudre leur différend à l'amiable. Faute de résolution amiable, le différend sera porté devant le tribunal compétent.